

CAMPING VILLAGE ★★★★★ La Vallée de Deauville

Avenue de la Vallée
14800 Deauville/Saint Arnoult
+33 (0) 2 31 88 58 17
www.camping-deauville.com
contact@campingdeauville.com

FORMULAIRE DE RÉSERVATION

Veillez compléter ce formulaire et le retourner à :

Complete this form and send back to :

Après 15 h ou 16 h (juillet et août) et avant 19 h pour les locations COTTAGE à partir de 14 h et avant 19 h pour le CAMPING.

Avant 10 h et sur RDV entre 8 h et 10 h pour les locations COTTAGE avant 11 h pour le CAMPING

Date d'arrivée *Arrival date* :

Date de départ *Departure date*

En juillet et août les locations se font à la semaine en arrivées les samedi - dimanche et mercredi

July/august : Cottages, arrivals saturday - sunday or wenesday

Vous et votre famille *You and your family*

NOM <i>NAME</i>	Prénom <i>Surname</i>	Age des participants <i>Age persons</i>	Adresse
.....	Rue
.....
.....	Code Postal
.....	Ville
.....	Tél. portable

E-mail

Voiture : N° immatriculation *Car : N° immatriculation*

Marque *Make of car* Couleur *Color*

HÉBERGEMENT LOCATIF

RENTING ACCOMODATION

- COTTAGE 4 pers + 1 enfant (2 chambres)
COTTAGE 4 pers + 1 child (2 bedroom s)
Prix Rate € x = €
- COTTAGE 6 pers (3 ch)
COTTAGE 6 pers (3 bedrooms)
Prix Rate € x = €
- TITHOME 4 pers + 1 enfant (2 chambres)
TITHOME 4 pers + 1 child (2 bedrooms)
Prix Rate € x = €

Frais de dossier Acompte *Deposit* = + **300,00** €
Hors saison : 5 €
Juillet - Août : 23 €
Frais de dossier = + €
Reservation fees



Total *Total* = €

Je m'engage à verser le solde et la taxe de séjour 4 semaines avant mon arrivée (taxe de séjour tarif en vigueur).
Sous réserves de l'arrêté municipal

I must pay the balance 4 weeks before arrival.

EMPLACEMENT CAMPING

CAMPSITE PITCH

- Emplacement 2 pers. € x = €
- Tente *Tent*
- Caravane *Caravan* (..... m)
- Camping-car *Motor home*
- Adulte sup *Adult extra* € x = €
- Enfant (-7 ans) € x = €
Children (-7 years)
- Électricité *Electricity* € x = €
- Animal *Pet* € x = €

Frais de dossier Acompte *Deposit* = + **100,00** €
Hors saison : 5 €
Juillet - Août : 23 €
Frais de dossier = + €
Reservation fees



Total *Total* = €

Je m'engage à verser le solde du séjour le jour de mon arrivée au camping. La taxe de séjour est en sus et à régler à votre arrivée (tarif en vigueur). Sous réserves de l'arrêté municipal.

*I must pay the balance on arrival.
The tax is not included and must be paid on arrival.*

PAIEMENT *PAYMENT*

Veillez cocher le mode de paiement *please mark with a cross* :

- Chèque bancaire à l'ordre de Camping La Vallée de Deauville
(1 mois avant la date d'arrivée)
- Virement bancaire *Transfer bank to Camping La Vallée de Deauville*
IBAN : FR76 3007 6021 6616 3554 0020 190 - SWIFT BIC : NORDFRPP
- Carte de crédit par téléphone au camping *By phone*

Vous êtes avisé de garder une copie de ce formulaire recto/verso. Veuillez vous assurer de bien remplir le formulaire pour éviter tous délais. Joindre une enveloppe timbrée au tarif en vigueur. Je reconnais avoir pris connaissance et accepte sans réserve les conditions de location et de respecter le règlement intérieur du camping.

You have to keep a copy of this booking form. Please make attention to fill it entirely to avoid lateness. I accept all the conditions and the campsite regulations. You must sign the booking form on the back of this page.

Signature obligatoire au verso.

Signature obligatory on the back.

CONDITIONS GÉNÉRALES / CAMPING

- 1 - La réservation devient effective au reçu du contrat de réservation, daté, signé, précédé de la mention « **lu et approuvé** » et accompagné de lacompte de 100 € et des frais de dossier. Le solde devra être réglé à votre arrivée.
- 2 - Les arrivés et les départs peuvent se faire en semaine, en fonction des disponibilités. **Le jour prévu de l'arrivée, l'emplacement est disponible à partir de 14 heures, il doit être occupé avant 19 heures.** En cas de retard, nous vous réions de nous avertir, l'emplacement restant à votre disposition pendant 12 heures, sans réduction du prix du séjour. Passé ce délai, la direction pourra disposer de l'emplacement et le dépôt de garantie restera acquis au camping. L'emplacement, le jour du départ, doit être libéré avant 11 h.
- 3 - **La facturation ne tiendra compte que des dates inscrites sur le bon de réservation** (en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé). En cas de modifications par rapport aux dates inscrites sur le présent contrat, aucune réduction ou remboursement ne sera consenti.
- 4 - Toute annulation doit être notifiée au camping par lettre recommandée. **L'acompte reste acquis au propriétaire ainsi que les frais de dossier.**
- 5 - Le choix de l'emplacement est réservé au camping en fonction des disponibilités et du planning.
- 6 - **Prévoir une rallonge électrique d'environ 20 mètres, et une prise européenne.**
- 7 - Tout campeur doit respecter le règlement intérieur du camping. En cas de manquement au règlement, le camping se donne le droit d'expulser.
- 8 - Pour toutes les parties communes (sanitaires, salle de jeux, salle TV, jeux extérieurs, piscine et potager) la surveillance est assurée par les parents ou accompagnateurs. La musique est interdite. La direction décline toutes responsabilités en cas d'accident. Un bracelet par personne vous est remis à votre arrivée, et doit être porté pendant toute la durée du séjour.

CONDITIONS GÉNÉRALES / LOCATION

- 1 - La réservation devient ferme à réception du contrat de réservation daté, signé, précédé de la mention « **lu et approuvé** » recto verso, et accompagné de l'acompte auquel il convient d'ajouter des frais de dossier. Le solde devra être réglé 4 semaines avant votre arrivée.
- 2 - Le propriétaire fournira le logement conforme à la description qu'il en a faite et le maintiendra en état de service. A votre arrivée, vous devez contrôler l'inventaire et l'hébergement localif et nous informer au plus tard dans l'heure qui suit votre arrivée de toute anomalie constatée. Passé ce délai, il ne pourra plus en être tenu compte. A l'arrivée du locataire, **une caution de 500 € est demandée par carte bancaire ou espèces.** Après établissement contradictoire de l'état des lieux de sortie, la caution est restituée, déduction faite du coût de remise en état des lieux et des dégradations constatées. Cette caution ne constitue pas une limite de responsabilités, le locataire doit obligatoirement être assuré en Responsabilité Civile. En cas de départ anticipé (antérieur à l'heure mentionné sur la che descriptive) empêchant l'établissement de l'état des lieux le jour même du départ du locataire, la caution sera détruite. Le locatif sera rendu dans un parfait état de propreté. Si le locataire souhaite que le ménage soit effectué par nous, un forfait ménage est disponible (sur réservation et réglé obligatoirement au plus tard le jour après l'arrivée) entre 70 € et 100 € (selon le type de mobil-home). **A défaut le locataire devra s'acquitter d'une somme forfaitaire de 150 €.**
- 3 - La location est louée pour un nombre de personnes indiqué. De la même façon, la réservation est nominative et ne peut en aucun cas être cédée sans l'accord du loueur. Les draps sont obligatoires.
- 4 - Toute annulation doit être notifiée au propriétaire par lettre recommandée. En cas d'annulation il vous sera retenu (ou vous serez redevable) :
 - Les frais de dossier, quelque soit la date d'annulation.
 - A titre d'indemnité de rupture du contrat, les sommes indiqués ci-dessous, en fonction de la date d'annulation par rapport à la date prévue d'arrivée :
 - Annulation plus de 30 jours avant l'arrivée : l'acompte sur la location,
 - Annulation moins de 30 jours avant l'arrivée : le montant total de la location.
- 5 - Droit de rétraction : Selon l'article L.221-28 du code de la consommation « Le droit de rétraction ne peut être exercé pour les contrats : (...) 12° De prestations de services d'hébergement, autres que hébergement résidentiel, de services de transport de biens, de locations de voitures, de restauration ou d'activités de loisirs qui doivent être fournis à une date ou à une période déterminée ».
- 6 - Les animaux domestiques ne sont pas acceptés dans les locations (téléphoner à la direction). Les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie sont interdits sur le site du camping.
- 7 - Il est interdit de mettre à l'extérieur, c'est-à-dire sur l'herbe ou le sable les coussins des banquettes, les couvertures, les couettes et les matelas. Pour les dégradations se reporter au chapitre 2.
- 8 - La location pourra être occupée à partir de 15 h ou 16 h (juillet et août), et devra être libérée avant 10h.
- 9 - Tout locataire doit respecter le règlement intérieur du camping. En cas de manquement au règlement, le camping se donne le droit d'expulser.
- 10 - Pour les parties communes (sanitaires, salle de jeux, salle de TV, jeux extérieurs, piscine et potager) la surveillance est assurée par les parents ou accompagnateurs. La musique est interdite. La direction décline toutes responsabilités en cas d'accident. Un bracelet par personne est fourni à votre arrivée et son port est obligatoire pendant toute la durée du séjour.
- 11 - Médiation en cas de litige : Conformément à l'article L. 152-1 du code de la consommation, vous pouvez recourir gratuitement au service de médiation SAS MEDIATION dont nous relevons par voie électronique : <https://sasmediationsolution-conso.fr> ou par voie postale: SAS MEDIATION, 222 Chemin de la Bergerie, 01800 SAINT JEAN DE NIOST.

GENERAL CONDITIONS / CAMPSITE

- Campsite1** - The reservation takes effect when we receive the booking form, which must be dated and signed. The signature should be preceded by the words "Lu et approuvé" [Read and approved] in French. The booking form should be sent with a payment of €100.00 plus booking fee. The balance must be paid on your arrival.
- 2 - Campers may arrive and depart during the week, subject to availability. **On the day of arrival, pitches are available from 14.00 and must be occupied before 19.00 hours.** Please would you notify us if you are delayed. Pitch bookings are held for 12 hours (without reducing the price of the period booked) but, after 12 hours, the management may re-let the pitch and the deposit will not be refunded. On the day of departure, pitches must be vacated before 11.00 hours.
 - 3 - **The charges are based on the dates given on the booking form** (in case of late arrival or early departure). If the dates given on this form are changed, no reduction or refund will be made.
 - 4 - Written notification of cancellation must be sent to the campsite by recorded delivery or telegram. **The deposit and booking fee are not refundable.**
 - 5 - The campsite allocates pitches depending on availability and bookings.
 - 6 - **It is recommended that campers have an electric extension cable about 20 metres long and european plug.**
 - 7 - Campers must comply with the campsite regulations. In case of breach of the rules, the campsite gives itself the right to evict.
 - 8 - Parents or those accompanying children must supervise children in all communal areas (washrooms, games room, TV room, outdoor playground, swimming pool and paddling pool). Music is forbidden. The management cannot be held liable in case of accident. The bracelet must be wared during your stay (deposit to pay)

GENERAL CONDITIONS

Rented accommodation

- 1 - The reservation takes effect when we receive the booking form, which must be dated and signed. The signature should be preceded by the words "Lu et approuvé" [Read and approved] in French on both sides of the form. The booking form should be sent with the deposit plus booking fee. If demand exceeds the accommodation available, we will return the deposits received last. The balance of the rental should be paid 4 weeks before arrival.
- 2 - The owners undertake to provide the accommodation as described and maintain it in good condition. An inspection of the general condition of the premises and an inventory of fixtures and things will be made at the end of the stay by the owner and the lessee. Lessees are required to pay a **deposit of € 500.00 by credit card or cash** on arrival. This deposit will be refunded on departure after the inspection, less the cost of any repairs that may be necessary. This deposit does not limit the extent of damages that may be claimed and lessees must take out civil liability insurance. For early departures (before the time stated on the form) preventing an inspection being carried on the day when the lessee leaves, the deposit will be destroyed. The accommodation should be left perfectly clean. If the lessee wishes us to clean the premises, a cleaning fee is available (by reservation and must be paid no later than the day after arrival) between **€ 70.00 and € 100.00** (depending on the type of mobile home). If this is not the case, the lessee will have to pay a fixed sum of **€ 150**.
- 3 - The accommodation is let for a given number of persons. Bookings are made in a given name and may not be transferred without the agreement of the lessee. Sheets are required.
- 4 - Written notification of cancellation must be sent to the owners by recorded delivery. In case of cancellation, the following will not be refunded (or will be payable) :
 - **Booking fee, whatever the date of cancellation**
 - The sums indicated below to cover losses caused by cancellation, depending on the date of cancellation with respect to the scheduled date of arrival:
 - **Cancellation more than 30 days before arrival: the deposit for the accommodation**
 - **Cancellation less than 30 days before arrival: the total sum of the rental.**
 - 5 - **Right of retraction:** According to "The right of retraction can not be exercised for contracts (...) 12° Of services of accommodation, other than residential accommodation, of goods transport services, car rental, catering or recreational activities that must be provided on a specified date or period".
 - 6 - In principle, pets are not accepted in the accommodation (all direction).
 - 7 - Seat cushions, blankets, duvets and mattresses may not be taken outside, i.e. on to the grass or sand. See paragraph 2 for charges for damage to property. In case of breach of the rules, the campsite gives itself the right to evict.
 - 8 - The accommodation can be taken from 3pm and 4pm in July and August. And leaving before 10am.
 - 9 - Lessees must comply with the campsite regulations.
 - 10 - Parents or those accompanying children must supervise children in all communal areas (washrooms, games room, TV room, outdoor playground, swimming pool and paddling pool). Music is forbidden. The management cannot be held liable in case of accident. The bracelet must be wared during your stay (deposit to pay).
 - 11 - Mediation in case of litigation: In accordance with Article L. 152-1 of the Consumer Code, you can use the SAS MEDIATION service, which we report electronically, for free: <https://sasmediationsolution-conso.fr> or by post: SAS MEDIATION, 222 Chemin de la Bergerie, 01800 SAINT JEAN DE NIOST.

Signature du client précédée de la mention lu et approuvé

*Signature of customer preceded by Lu et approuvé in French
(Read and approved hand-written)*

A
le

Signature : *Signature:*